



Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile

5, Cour de la ferme Saint-Lazare
75010 Paris
Tél / Fax : 01 42 47 81 54
Site Internet : priartem.com
e. mail : contact@priartem.com

Paris, le 30 Août 2005

Monsieur Jacques JP MARTIN
Maire de Nogent sur Marne
Hôtel de Ville
94000 – Nogent sur Marne

Objet : Imposture de Bouygues Télécom (Nogent sur Marne), copie du courrier adressé au Préfet

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie du courrier adressé, ce jour au Préfet du Val de Marne concernant la duperie de Bouygues-Télécom. Nous vous rappelons notre attachement à la mise en place de véritables procédures de concertation dans ce dossier qui touche tant aux cadres de vie des citoyens qu'à la santé publique. La téléphonie mobile a connu un développement très rapide qui s'est fait au mépris des règles de prudence et de respect de la liberté citoyenne élémentaires. Devant la résistance de plus en plus forte des riverains, soutenue souvent par leurs élus, les opérateurs se sont vus contraints d'accepter un minimum de concertation. L'exemple de Nogent sur Marne montre, hélas, ce que valent leurs engagements publics et nous rappelle que la vigilance des citoyens et de leurs élus reste le seul rempart à leurs exactions. Nous vous remercions de votre intervention immédiate pour rappeler à l'opérateur ses engagements et espérons que la concertation engagée pourra se dérouler sous des auspices apaisés et aboutir, ainsi, au choix d'un site respectueux des conditions de vie et de santé de tous.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma plus parfaite considération.

Janine Le Calvez
Présidente de Priartem

P.J. : Lettre au Préfet du Val de Marne